

# *Au coeur de la fraternité*

C H A Q U E G E S T E C O M P T E

AU  
CŒUR  
DE LA  
FRATERNITÉ

## *Reveillons l'humanité qui est en nous*

C A R N O U S S O M M E S T O U S F R È R E S D A N S L ' H U M A N I T É



*Du coeur de la fraternité*

A Q U E G E S T E C O M P

**NOS ACTIONS**



*Notre humanité qui est en*

US SOMMES TOUS FRÈRES DANS L'HU

**LES MARAUDES (distribution alimentaire)**

✓ auprès des sans-abris de Mantes la Jolie: lundi, mardi, mercredi

✓ À Paris

- Auprès des sans-abris parisiens dans les grandes gares et boulevards parisiens : une fois par mois le vendredi
- Auprès des migrants de Porte de la chapelle: une fois par mois le dimanche

**LIVRAISON DE COLIS AUX FAMILLES EN DIFFICULTE** du Mantois. ACF prend en charge 80 familles dans le mantois

**AIDE AUX DEVOIRS** aux enfants du centre d'hébergement ADOMA

**EVENEMENTS ET SORTIES LUDIQUES** avec les sans-abris, les enfants des familles prises en charge par ACF

**COURS DE FRANCAIS** aux **ADULTES** du centre d'hébergement ADOMA et HUDA

*Au coeur de la fraternité*

A Q U E G E S T E C O M P

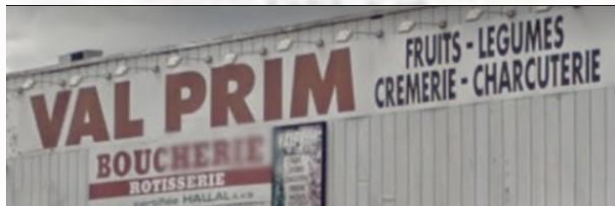
## **NOS PARTENAIRES**

*Notre humanité qui est en*

US SOMMES TOUS FRÈRES DANS L'HU



**Yvelines**  
Le Département



*Au coeur de la fraternité*

A Q U E G E S T E C O M P

# COMMENT DEFISCALISER?

*Nous l'humanité qui est en*

US SOMMES TOUS FRÈRES DANS L'HU

## Dons de Particuliers

En aidant ACF association venant en aide aux personnes en difficulté, vous avez le droit à des réductions d'impôts.

- 75% de déduction : Cette déduction à 75% est plafonnée à 537 € (soit 403 € d'économie d'impôts).  
Un don de 537 € revient à un coût de 134 €.
- 66% de déduction : Au-delà des 537 € de déduction à 75%, vous avez toujours la possibilité de réduire votre impôt à hauteur de 66%. C'est à dire que les sommes supérieures à 537 € seront déductibles à 66%.

Exemple pour un don de 1000 € :

537€ versés correspond à 134 € de coût après impôts (montant à reporter sur la case 7UD de votre déclaration d'impôts)

463 versés correspond à 153 € de coût après impôts (montant à reporter sur la case 7UF de votre déclaration d'impôts)

Pour 1000 € versés à ACF, il vous en coûtera finalement 287 €

## Dons des Entreprises et professionnels

Les entreprises et professionnels soumis à l'impôt sur les sociétés ont le droit de réduire leur impôt 60% de leur don. Ce montant est plafonné à 5 ‰ de son chiffre d'affaires. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, ce plafond est également porté à 10.000 € afin de permettre aux entreprises de donner plus.

Exemple de don :

Une société réalisant un chiffre d'affaires de 1.000.000 € de chiffre d'affaires peut faire un don de 50.000 € pour lequel elle aura droit à une réduction d'impôt de 30.000 €.

Une société réalisant un chiffre d'affaire de 100.000 € peut verser jusqu'à 10.000 € à une association comme ACF, ce qui lui ouvrira le droit à 6000 € de réduction d'impôt.